

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
2 février 2023

---

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 19862

présenté par  
Mme Rist  
-----

**ARTICLE 10**

I. – À l’alinéa 4, après le mot :

« servir »

insérer les mots :

« par les régimes légaux ou rendus légalement obligatoires, de base et complémentaires ».

II. – En conséquence, au même alinéa, supprimer les mots :

« , par les régimes légaux ou rendus légalement obligatoires, de base et complémentaires, ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rédactionnel.